Renseignements sur l'offre
de la Société des loteries de l'Atlantique (SLA)
« CAGNOTTES GARANTIES DE BINGO VUE DE MER »

du 2 au 30 mai 2025

Il ne s'agit pas d'une promotion. Loto Atlantique garantit une cagnotte totale de 100 $ pour les parties de Bingo Vue de mer entre 17 h et 18 h (heure de l'Atlantique) chaque vendredi du 2 mai au 30 mai 2025.

Pour participer, les joueurs doivent :

- jouer à Bingo Vue de mer entre 17 h et 18 h (heure de l'Atlantique) n'importe lequel des vendredis suivants :
  - 2 mai 2025,
  - 9 mai 2025,
  - 16 mai 2025,
  - 23 mai 2025,
  - 30 mai 2025;
- acheter au moins une carte de Bingo Vue de mer.

Une fois qu'il aura satisfait à tous les critères, le joueur pourra gagner la cagnotte comme dans toutes les parties d'iBingo. iBingo est offert en ligne uniquement.

Remarque : Tous les joueurs d'iBingo doivent avoir un surnom avant de jouer.

Si une partie est annulée, Loto Atlantique ne garantit pas la cagnotte totale de 100 $.

Chaque partie d'iBingo débute à différents moments selon la durée de la partie précédente.

Cette offre est régie par les présentes conditions générales. Les décisions de la Société des loteries de l'Atlantique concernant cette offre sont définitives pour toute question de fait, d'interprétation, d'admissibilité et de procédure. Loto Atlantique se réserve le droit de modifier ou de retirer cette offre en tout temps et sans préavis.

Classification: Public. This information can be made available to the general public. It may be freely disseminated without potential harm to Atlantic Lottery employees, third parties and stakeholders.